



INSTALLATEUR EN ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

BM BREVET DE MAÎTRISE

n° RNCP - 34414

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le BM est un titre de niveau 5 (Bac+2) destiné aux professionnels déjà qualifiés dans leur métier, souhaitant viser l'excellence artisanale et se préparer aux missions d'encadrement et de direction d'entreprise artisanale. Ce cursus permet de prétendre au titre de Maître Artisan.

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir des techniques métier à haute valeur ajoutée
- ✓ Conduire son projet entrepreneurial, promouvoir et pérenniser son activité
- ✓ Définir son offre commerciale, la politique tarifaire et la stratégie de communication associées
- ✓ Développer des outils supports à la gestion financière de son activité
- ✓ Gérer ses ressources humaines, alternants compris, en capitalisant sur ses collaborateurs et le développement de leurs compétences

DURÉE DE LA FORMATION - DÉLAI

567h

L'ensemble des modules se déroulent en moyenne sur 24 mois. Le délai d'accès moyen à la formation est fonction de la situation propre à chaque stagiaire.

TARIF

14 175 € net de taxes

Prise en charge et financement personnalisés et adaptés à la situation professionnelle du stagiaire
Formation éligible au CPF

MODALITÉS DE LA FORMATION

Cette formation est accessible en :

- Formation Continue (par module ou en totalité)
- VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

MODALITÉS DE VALIDATION

Les épreuves d'examens comportent :

▪ **Modules généraux :**

- des contrôles continus et terminaux écrits / oraux

Le candidat devra obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves des 6 modules généraux

▪ **Module professionnel :**

- Une étude technique et financière avec soutenance (note éliminatoire)

Le candidat devra obtenir une note égale ou supérieure à 12/20 à l'ensemble des épreuves, sans note éliminatoire.

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Chef d'entreprise - Créateur /repreneur - Salarié - Demandeur d'emploi

Prérequis :

- Être titulaire du Brevet Technique des Métiers Installateur en équipements électriques ou du Brevet Professionnel Installations et équipements électriques, **OU**
- Être titulaire du Bac Pro Électrotechnique Énergie Équipements Communicants, **OU**
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 3, avec 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

LIEUX ET DATES

Lieux :

CMA Colmar ou CMA Schiltigheim (modules généraux) CFA Colmar (module professionnel)

Dates :

Possibilité d'intégrer le cursus en cours d'année
Calendrier disponible auprès des Conseillères de Formation

CONTACTS

CONSEILLER(E)S DE FORMATION

Schiltigheim :

Bastien BARBERIO 03 88 19 79 18

bbarberio@cm-alsace.fr

Colmar :

Mattéo VERDERAME 03 89 20 84 56

mverderame@cm-alsace.fr

Mulhouse :

Agnès LUSTENBERGER 03 89 46 89 11

alustenberger@cm-alsace.fr

REFERENT(E) HANDICAP

Alsace :

Gabrielle PIGEARD 03 89 46 89 75

gpigeard@cm-alsace.fr

Taux de réussite

50%



www.cm-alsace.fr

www.facebook.com/CMAAlsace/
www.instagram.com/cm_alsace/

Tous droits réservés CMA / CMA_64_oct2022_SM



PROGRAMME

MODULE PROFESSIONNEL (238 h)

Diriger et suivre les chantiers d'installation électrique de l'entreprise

- Réaliser l'étude de faisabilité technique pour un projet d'installation électrique, dans le respect de la réglementation
- Réaliser une estimation financière du projet d'installation électrique
- Répondre aux appels d'offre de marchés publics et privés
- Élaborer le dossier d'exécution
- Planifier le chantier et l'intégrer dans le planning général de l'entreprise
- Contrôler l'avancement et les conditions de réalisation des travaux des différents chantiers de l'entreprise
- Analyser et optimiser le fonctionnement des installations électriques
- Réaliser le bilan technique et financier de fin de chantier
- Contrôler les travaux réalisés en fin de chantier et produire les documents afférents

MODULES GÉNÉRAUX (329 h)

Créer et développer une entreprise artisanale (49h)

- Créer et promouvoir une entreprise artisanale
- Superviser le respect de la réglementation d'activité en termes de technologie, d'hygiène et de sécurité au sein de l'entreprise artisanale par les équipes

Commercialiser l'offre de prestations, produits et / ou services d'une entreprise artisanale (98h)

- Définir l'offre commerciale d'une entreprise artisanale
- Définir la politique tarifaire applicable aux prestations, produits et / ou services d'une entreprise artisanale
- Conseiller dans le cadre de la vente de prestations, produits et / ou services
- Superviser la mise en place des produits à la vente
- Concevoir des outils et des vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels (prospection, notoriété...)

Gérer économiquement et piloter l'activité d'une entreprise artisanale (84h)

- Élaborer un plan de financement à destination des partenaires extérieurs (banquier, société de cautionnement mutuel...), en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes et la stratégie d'une entreprise artisanale au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices, afin de mener un projet intra-entrepreneurial viable
- Évaluer de façon continue la santé d'une entreprise artisanale, en se référant aux moyennes professionnelles du secteur, en établissant pour chaque prestation, produit et / ou service, le seuil de rentabilité pour l'entreprise artisanale, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs, et en apportant les correctifs nécessaires, afin de s'assurer la viabilité de la structure

Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale (42h)

- Recruter les salariés et apprentis d'une entreprise artisanale
- Superviser l'organisation du travail au sein d'une entreprise artisanale
- Organiser le développement des compétences des salariés d'une entreprise artisanale

Recruter et former un alternant (56h)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel,
- Formation appliquée en atelier par une pédagogie par objectifs intermédiaires et opérationnels
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle, vidéo...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation au moyen de :
 - quizz, QCM...
 - exercices pratiques
 - contrôles continus
- Évaluation sommative : étude technique

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs Métier confirmés et qualifiés.

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux aux normes, surfaces dédiées
- Matériel et équipement des plateaux techniques (qualité de l'outillage, parc machine de pointe, renouvellement)
- Parc informatique (pc, vidéoprojecteurs, accès à internet...)
- Centre de documentation & espace de travail.



Crédit photo : GettyImages-1008357810 et GettyImages-1174822883

[Conditions générales de vente](#)



UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen



cm-alsace.fr et services.cm-alsace.fr
Suivez aussi notre actu sur **instagram et facebook**